FO Métaux

www.fo-metaux.org

P. 16

USM de Loire-Atlantique : Heureusement qu'il y a FO !

P. 18

Mobilisation réussie contre l'ANI

P. 20

Le renouveau de la Région Parisienne

Fédération FO de la métallurgie

# LE JOURNAL

## Assemblée générale du groupe EADS

# DES NUAGES DANS LE CIEL AÉRONAUTIQUE ?

l'efficacité réformiste

518 • avril 2013

N°CPPAP 0215s07170

## Editorial 3

## L'événement

Assemblée générale du groupe EADS : des nuages dans le ciel aéronautique ? 4-11

## Actualité syndicale

Résolution de la Commission Administrative Fédérale 15

USM de Loire-Atlantique : heureusement qu'il y a FO ! 16

La crise n'arrête pas l'USM de la Somme 16

Déclaration de FO Métaux à la CPNE 17

## Actualité sociale

Mobilisation réussie contre l'ANI 18

## InFOs

Le renouveau de la Région Parisienne 20

## Vos droits

On passe à table ? 21

## Jeux

Des Métaux et des mots 22

### Chiffres à connaître

> **SMIC horaire brut :** 9,43 euros

> **SMIC brut mensuel :** 1430,22 euros

> **Plafond de la sécurité sociale :** 3 086 euros par mois (pour l'année 2013 : 37 032 euros)

> **Coût de la vie :** +0,3 % en février (+0,3 % hors tabac); +1 % en glissement sur les 12 derniers mois (+ 0,9 % hors tabac).

> **Chômeurs :** 3 187 700 (catégorie A, au 26 mars 2013)

> **Indice de référence des loyers :** 123,97 (4e trimestre 2012).

> **Taux d'intérêt (21 mars) :** 0,06% au jour le jour.

Et toujours l'information en ligne sur...

**www.fo-metaux.com**

# L'accord Renault, un pari sur l'avenir

**Frédéric Homez**
**Secrétaire général.**

Le 5 mars, nous avons participé à la journée de mobilisation contre l'accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier. Par cette mobilisation, nous voulions nous battre contre cet accord, que nous refusons, et peser sur les futurs débats parlementaires. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont participé à cette journée. Plus de 200 000 personnes ont manifesté sur l'ensemble du territoire. Un « flop » selon certains médias ! Ils ont volontairement oublié de préciser que cette journée ne concernait que les salariés du privé et, vu le nombre de salariés de ce secteur, ce fut plutôt un succès.

Le projet de loi est examiné depuis le 2 avril. D'ores et déjà, le gouvernement et le Conseil d'Etat ont amendé l'ANI et les députés vont déposer des amendements ; il en sera de même pour les sénateurs. Il convient de rester vigilants et de s'opposer à la remise en cause du code du travail et du dialogue social dans les entreprises. En effet, avec l'ANI, si les parlementaires ne reviennent pas sur certaines dispositions, il sera difficile de signer des accords dans les entreprises et de préserver les emplois. Avant, nos délégués signaient parfois des accords dans les entreprises en réelles difficultés afin de préserver les sites et les emplois et ce, sans prendre le risque de faire licencier les salariés. Demain, si la loi retranscrit tel que l'accord du 11 janvier, il sera possible, dans le cadre d'accords majoritaires, de revenir sur des acquis, voire d'imposer des diminutions de salaires. Les salariés n'auront pas la possibilité de refuser, ou alors ils seront licenciés et les employeurs n'auront plus à faire de licenciements économiques collectifs, ni de PSE (plans de sauvegarde de l'emploi). Nous ne pouvons accepter de telles dispositions.

A la Fédération, quand nos syndicats s'engagent et négocient, ils misent davantage sur l'avenir, avec de l'activité et des emplois, et non pas sur une forme apparente de sécurisation de l'emploi qui permet en fait de licencier plus facilement. Les syndicats FO Renault ont décidé, le 6 mars, à une large majorité, de signer le 15 mars l'accord groupe intitulé « contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France ». Certains journalistes ont tout de suite fait l'amalgame avec l'ANI. Or l'accord Renault n'a rien à voir et nous l'avons expliqué au travers d'un communiqué de presse intitulé « Renault : OUI, l'ANI : NON ». A ce propos, nous rappelons à l'ensemble de nos lecteurs et adhérents qu'ils peuvent consulter le site internet de la Fédération qui, quotidiennement, transmet l'actualité en direct.

Avec cet accord, les camarades de FO Renault ont fait un pari sur l'avenir afin d'obtenir davantage d'activité et de pérenniser les sites. Au travers de leurs revendications, ils ont obtenu l'augmentation du nombre de véhicules fabriqués en France. A ce jour, après avoir délocalisé, Renault fabrique 530 000 véhicules en France. Demain, avec l'accord et d'ici 2016, il devrait en fabriquer 710 000, dont 630 000 véhicules Renault et 80 000 venant de ses partenaires. Ce qui revient à dire que les sites d'assemblage tourneront à 85 % de leur capacité. Il est même prévu 820 000 véhicules au-delà de 2016. Renault va donc relocaliser certains véhicules sur notre territoire et, dans le cadre de partenariats avec d'autres constructeurs, fabriquer d'autres véhicules dans les sites d'assemblage en France.

Les négociateurs FO Renault ont empêché, et c'était un point bloquant, la mobilité obligatoire : elle restera soumise au volontariat. Il n'y a pas de diminution de salaire ; au contraire, avec l'accord, il devrait être mis fin aux diminutions de salaires actuelles liées au chômage partiel, qui voient parfois les salariés perdre jusqu'à 15 % par manque d'activité. La direction de Renault a tenté un gel des salaires sur trois ans. Cela a été refusé par FO, le gel se fera uniquement sur 2013 et la direction s'est engagée à revoir la formule de calcul de l'intéressement afin de l'augmenter.

La contrepartie de cet accord porte principalement sur la durée du travail. Les horaires vont, suivant les accords locaux, revenir à 35 heures car lors des négociations issues de la loi sur les 35 heures en 1998, les délégués FO en 1999 avaient, selon les sites, signé des accords en dessous de 35 heures. Sur l'emploi, les effectifs devraient diminuer d'environ 8 200 personnes sans licenciement. Il s'agira de départs en retraite non remplacés et de départs anticipés à 58 ans, voire 57, avec 75 % du salaire brut. En clair, des préretraites. En sachant que si la situation de ce secteur s'améliore, Renault, à terme, aura besoin d'embaucher.

Pour conclure sur l'accord Renault, la Fédération soutient pleinement ses équipes qui ont fait un pari sur l'avenir dans un secteur où les constructeurs et les équipementiers ont des difficultés. Davantage d'activité chez les constructeurs, c'est davantage d'activité pour les équipementiers.

Organe officiel de la Fédération confédérée FO de la Métallurgie

Directeur de la publication : Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin,
75 013 Paris

*Contact :*
*01 53 94 54 00*
*contact@fo-metaux.fr*

***Assemblée générale***

# Des nuages dans

*Si le secteur aéronautique est le seul à n'être que faiblement impacté
Changements à la tête du groupe, changement de gouvernance, primauté à
menaces sur d'autres. Alors qu'un nouveau
FO est plus que jamais*

## Frédéric Homez : « Nous devons nous battre toujours plus fort »

L'intervention du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez a permis de revenir sur l'actualité nationale et la situation économique et sociale en France. C'est sur le front de l'emploi que les nouvelles sont les plus inquiétantes. Les prévisions de croissance ne cessent d'être revues à la baisse et l'austérité frappe l'Europe. Difficile dans ces conditions de créer des emplois. Selon plusieurs études, il faut s'attendre à la disparition de 50 000 emplois dans l'automobile entre 2012 et 2020, sachant que sur la même période devraient être créés plus de 100 000 emplois chaque année dans la métallurgie. De nombreux départs en retraite devant intervenir, il faudra regarder attentivement le bilan final, car aujourd'hui nous sommes à 1,5 million d'emplois.

Frédéric a insisté sur les valeurs de liberté et d'indépendance de notre organisation, et a rappelé que cela permettait à FO d'être fort et réactif face aux mesures prises par les pouvoirs publics lorsqu'elles menaçaient les salariés. « On nous promettait le retour du dialogue social, a-t-il déclaré, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur de l'annonce ! » Du dossier ArcelorMittal où les organisations syndicales ont été court-circuitées au dossier EADS avec le changement de gouvernance sans consultation des organisations syndicales, en passant par l'ANI qui fait la part belle aux employeurs, le constat est le même : « Nous devons nous battre toujours plus fort pour les salariés et l'industrie, et nous sommes trop souvent les seuls à le faire. » Il a rappelé que, si seulement 200 000 manifestants avaient défilé le 5 mars, il ne fallait pas oublier que seul le secteur privé était mobilisé, ce qui fait de l'événement une réussite. Sans oublier que l'action de FO a permis d'évincer, entre autres, la mobilité obligatoire de la transposition législative de l'accord.

Au lendemain de la manifestation, notre organisation signait chez Renault un accord de compétitivité, et Frédéric a expliqué en détail pourquoi l'amalgame fait par les médias avec l'ANI était totalement injustifié. « Avec cet accord démocratiquement voté par nos syndicats, nous avons évité une diminution des salaires, obtenu une augmentation de l'intéressement et permis de relocaliser une partie de la production en France pour charger les sites à 85 %, a précisé Frédéric. Qui osera dire que nous n'avons pas agi dans l'intérêt des salariés ? » Evoquant ensuite le dossier des retraites complémentaires ou des négociations salariales dans la métallurgie, il a conclu en rappelant que la situation exigeait de notre organisation et de tous ses militants une vigilance de chaque instant.

***du groupe EADS***

# le ciel aéronautique ?

*par la crise, il n'est pas totalement épargné par les turbulences. la logique financière, contraction de certains marchés, voire cycle électoral va s'ouvrir chez le géant européen, sur le pont.*

## Philippe Fraysse : « L'industrie de tous les records »

Le secrétaire fédéral en charge de l'aéronautique Philippe Fraysse est intervenu pour faire un point sur la santé du secteur. L'aéronautique fait preuve d'une belle vitalité, la crise ne l'impacte que faiblement et sa croissance reste plus rapide que celle de l'économie mondiale. Les fondamentaux de cette industrie en font toujours un pôle d'excellence dans l'économie du pays, le premier exportateur français et la première industrie française en termes d'excédent commercial, avec un très fort taux d'investissement dans la R&D. « Par ses performances, l'aéronautique reste l'industrie de tous les records, s'est réjoui Philippe. Mais nous devons rester vigilants, notamment dans le secteur de la défense, car les politiques de rigueur mises en place dans plusieurs pays européens auront des conséquences sur le niveau des commandes et des livraisons à venir. » Certes, on observe de nombreux signes encourageants : premier vol du prototype de drone de combat Neuron, discussions avec l'Inde sur le Rafale, premier vol du X3 d'Eurocopter, confirmation du développement d'Ariane 5ME puis d'Ariane 6... Mais il est essentiel de se préparer aux défis de demain.

C'est ce que fait FO par son travail au sein de la filière aéronautique de la Conférence Nationale de l'Industrie, devenue Conseil National de l'Industrie. Alors que les autres organisations syndicales ont souvent brillé par leur absence, FO a aidé à identifier trois axes de réflexion pour préparer l'avenir de la filière : répondre à l'expansion de la demande ; se préparer à une concurrence internationale croissante ; renouveler technologiquement et commercialement les offres. Enfin, Philippe a rappelé la nécessité de continuer de peser au sein du groupe. « Pour cela, il faut poursuivre notre développement auprès des jeunes, des cadres et de l'ensemble des salariés. C'est en étant fort que nous pourrons promouvoir notre vision industrielle et sociale pour le groupe EADS. »

## Yvonnick Dreno : « La volonté de défendre un projet industriel »

Lors de son intervention, le coordinateur FO pour le groupe EADS Yvonnick Dreno est revenu sur les faits marquants de l'année écoulée, à commencer par la fusion avortée entre EADS et le britannique BAE. Ce dossier a montré l'existence d'un nouveau rapport de force dans le couple franco-allemand au sein duquel l'Etat français est resté muet et l'actionnaire Lagardère est apparu plus préoccupé par la logique financière que par les considérations industrielles, a expliqué Yvonnick. « Peu importe que l'actionnaire soit privé ou public, il faut qu'il ait la volonté de défendre un projet industriel. » Lors de cette épisode, notre organisation n'a pas manqué de rappeler que, dans le cadre du rééquilibrage des activités civiles et militaires du groupe, elle était en faveur d'un accroissement du militaire afin de maintenir une dualité structurellement importante pour la stabilité industrielle et sociale d'EADS.

Passant sur le projet de rapprochement Sogerma-Latécoère, il a rappelé le travail effectué par la Fédération FO de la métallurgie avec son livre blanc sur les aérostructures et déploré que la France ne défende pas plus fortement l'industrie et les emplois. Sur le chan-

gement de gouvernance d'EADS, il a appelé l'Etat à rester présent et fort afin d'éviter que le groupe ne devienne le jouet des marchés financiers. « Il a fallu 40 ans pour créer ce groupe, a-t-il martelé, et nous devons tout faire pour le préserver. » Car, si la situation économique d'EADS est florissante, les défis ne manquent pas, notamment pour Cassidian Test&Services et Astrium au vu des évolutions des marchés de la défense et des satellites. Enfin, il a rappelé les nombreuses avancées obtenues grâce à FO en termes de politique sociale et appelé l'ensemble des militants à continuer d'œuvre pour développer et renforcer notre organisation au sein du groupe.

# Interventions des délégués : « Anticiper le changement »

*Face à la nouvelle gouvernance d'EADS et au manque de lisibilité de la stratégie du groupe, les participants ont exprimé leurs inquiétudes et rappelé la nécessité de rester force de proposition autant que force de revendication. Ils ont également salué le travail du coordinateur Yvonnick Dreno.*

***Marc Partouche, Seca, Gonesse***

« Au fil des années, notre entreprise a su rebondir et surmonter les difficultés. Mais aujourd'hui, alors que la plus grande partie de notre charge est dédiée à un seul type de moteur qui équipe la gamme ATR, nous n'aurions plus de point d'appui où se rattraper s'il y avait un problème sur cette activité. Dès lors, maintenant que nous faisons partie d'Eurocopter, pourquoi ne pourrions-nous pas apporter un soutien de maintenance direct à notre maison-mère ? Nous avons les compétences pour le faire. Néanmoins, l'entreprise se porte bien. En quasi-faillite il y a deux ans, elle s'est redressée, pour une large partie grâce aux efforts des salariés, c'est pourquoi nous avons déployé nos efforts et obtenu une véritable politique salariale via notre récent accord. Nous restons majoritaires avec 48,40 % des voix. »

***Alain Sadoux, DSC Sogerma***

« Alors que le dossier du rapprochement des aérostructures est presque au point mort, il nous faut être vigilant et ne pas attendre la réorganisation du groupe EADS. Le marché reste dominé par de grandes entreprises étrangères alors que les sociétés françaises demeurent morcelées et incapables d'atteindre une taille critique, faute d'une structure d'envergure nationale. Les externalisations n'aident en rien sur ce sujet. Face à la volonté affichée de nos dirigeants de réaliser des opérations de croissance externe, nous devons continuer de revendiquer une véritable aérostructure française ! Au plan salarial, nous voulons faire aussi bien qu'en 2012, sinon mieux. Notre direction invoque le contexte économique pour jouer une partition minimaliste mais nous ne laisserons pas faire, pesant chaque jour davantage grâce à une syndicalisation efficace. »

***Jean-Luc Lhardy, Astrium Les Mureaux***

« Si le secteur et notre entreprise se portent bien, la vie n'est pas exempt de combats. Maître d'œuvre du lanceur Ariane 5, nous avons dû batailler pour faire comprendre aux pouvoirs publics et scientifiques la nécessité de réaliser Ariane 5ME pour pouvoir faire naître Ariane 6. Les interventions de FO à haut niveau ne sont pas étrangères à cette victoire. Ce choix permettra de conforter le leadership et l'indépendance spatiale européenne, mais aussi de préserver les emplois et les compétences sur nos sites et ceux des sous-traitants. Côté activité militaire, les relations avec la DGA se tendent et la signature de la nouvelle version du missile M51 a été reportée. Le livre blanc sur la défense et la loi de programmation militaire sont attendus avec impatience pour clarifier la situation. Nous devons être attentifs : le marché des satellites va entrer dans un cycle bas alors que la concurrence devient féroce. Il faut sortir du flou et prendre des décisions. Astrium Les Mureaux, avec ses 100 ans d'expérience, saura s'adapter. »

***Bruno Reynes, Airbus Opérations Toulouse***

« Si les cadences augmentent, les problèmes de voilure de l'A380 sont en voie de résolution, l'A350 est sorti des chaînes et les résultats d'Airbus sont en hausse. Nous abordons les NAO avec l'objectif d'obtenir au moins le même niveau qu'en 2012, voire plus, et nous y parviendrons. Alors que, dans certains pays, des déserts sociaux existent, fruits de la dégradation du dialogue social, nous ne devons pas avoir honte de défendre un syndicalisme vivant, revendicatif, libre et indépendant. Notre rôle et notre vigilance sont essentiels pour les salariés. La population cadres ne cesse de croître et nous devons nous adresser à elle pour la convaincre de nous rejoindre. Plus qu'une crise, c'est à un changement de système que nous faisons face. Notre action n'en est que plus importante. »

***Jean-François Duboscq, Astrium Aquitaine***

« C'est en partie grâce à Astrium que s'est construit le leadership européen, et mondial, de la France au niveau spatial. Il faut agir pour le maintenir. Notamment en restant vigilant au sujet de l'activité industrielle sur le long terme vis-à-vis d'Ariane 6. Le choix de la propulsion, liquide ou à poudre, sera en effet lourd de conséquences pour nos établissements. Dans le domaine militaire aussi, la vigilance reste de mise. Si la sanctuarisation de la dissuasion nucléaire est confirmée, nous attendons maintenant du concret ! Néanmoins, nous obtenons des embauches (150 pour notre établissement en 2012), nous sommes prêts à relever les défis de 2013 et à nous battre pour les salariés. Notre objectif pour demain sera aussi de progresser aux élections de 2015. »

***Patrice Petetin, DSC Eurocopter***

« Depuis plusieurs années, nous battons des records de chiffre d'affaires et 2012 n'a pas fait exception à la règle. Mais le revers de la médaille, c'est l'augmentation des cadences et des heures supplémentaires, malgré les embauches. Nous faisons tout pour limiter le recours à la sous-traitance. Face à l'augmentation de la population cadre, nous adaptons notre travail de syndicalisation. Et nous avons des arguments : FO obtient des résultats conséquents lors des NAO, tant en termes d'augmentations que d'intéressement et de participation, et nous nous battons sur tous les dossiers pour les salariés. En 2013, les cadences vont continuer d'augmenter et beaucoup sera demandé aux cadres. Il est donc essentiel d'être à leurs côtés. Nous ne sommes pas inquiets pour l'avenir mais faisons cependant face à d'importants enjeux industriels avec le renouvellement de notre gamme. »

***Patrick Laffond, DSC Roxel***

« Premier fabricant européen de moteurs de missiles tactiques et troisième mondial, Roxel appartient pour moitié à EADS et à Safran-Héraclès. Ces deux dernières années, FO s'est opposé au transfert des activités pyrotechniques et supports associés de l'établissement de la Ferté St-Aubin vers Bourges Le Sudray, avec PSE à la clé. Nous nous sommes également mobilisés contre la vente forcée de notre activité stato à MBDA, et les expertises mandatées ont bien montré que nous avions raison en affirmant qu'il y avait eu une connivence de nos actionnaires, qui s'est faite au détriment des salariés ! Encore une fois, le financier a primé sur l'industriel et le social. Deuxième organisation dans l'entreprise, nous travaillons dur à la syndicalisation face au vieillissement de notre population et abordons les NAO dans un esprit revendicatif. »

***Jean-François Knepper, DSC Airbus***

« Avec huit années de charge devant nous, nous jouissons d'une bonne santé économique et industrielle. Cependant, la politique d'externalisation du groupe fait peser des menaces sur notre situation. Les problèmes de voilure rencontrés sur l'A380 et le possible rachat de Spirit pour remédier aux soucis sur le tronçon supérieur de l'A350 le montrent. Les combats de FO lors du plan Power 8 n'en sont que plus justifiés. Tout ceci démontre une nouvelle fois la justesse de notre revendication quant à la création d'une grande aérostructure française. Si l'on veut livrer à l'heure, au bon prix et à la bonne qualité, nous devons garder la maîtrise de nos produits. Le problème est que Vision 2020 repose sur l'internationalisation, qui aboutit notamment à transférer des savoirs et des compétences à des pays qui sont autant de concurrents en puissance. FO continuera de s'élever contre cette politique de la balle dans le pied. »

***Alain Berto, Cassidian Test & Services, Toulouse***

« Entre la recherche de partenaires pour un joint-venture et un projet d'ETI (entreprise de taille intermédiaire) avec la société de services Aliotech, notre direction nous emmène sur un chemin qui risque de nous faire quitter EADS. Ce serait une catastrophe, avec le risque de perdre des clients, de voir modifier nos contrats de travail, disparaître notre convention collective et nos accords société, sans oublier le spectre de la délocalisation et son cortè-

## Le mot de l'USM

Le secrétaire de l'USM de Charente-Maritime Jean-Louis « Jimmy » Dupain est intervenu pour brosser un rapide tableau de la situation du département. Si l'aéronautique, Sogerma en tête, s'en tire bien, d'autres secteurs, dont celui de l'automobile avec Delphi, souffrent davantage de la crise. Sur le département, la métallurgie régresse chaque année, et l'ANI risque de ne rien arranger. Cependant, les métallos peuvent compter sur la jeune USM, créée fin 2011 : « Notre but est de faire grandir FO et de créer de nouvelles implantations, a précisé Jean-Louis. C'est pourquoi nous allons faire le tour de toutes les entreprises où nous ne sommes pas implantés pour voir comment renverser la vapeur. »

ge de suppressions d'emplois. Nous sommes pourtant leader mondial dans le test automatique avion, nous maîtrisons des technologies sensibles liées au militaire et sommes en bonne santé. Notre départ donnerait des armes aux concurrents d'EADS. On voit donc bien qu'il s'agit une nouvelle fois d'une logique plus financière qu'industrielle. FO ne laissera pas faire. Les salariés comptent sur nous. »

***Stéphane Bizot, Aérolia Saint-Nazaire***

« La recherche des gains de production et de toujours plus de compétitivité se fait au détriment de l'outil industriel et des moyens humains. Nos carnets de commande sont bien garnis, mais il va devenir de plus en plus difficile d'absorber des charges supplémentaires si l'organisation et les moyens ne suivent pas. A terme, cette stratégie fait peser des risques sur notre établissement et, plus largement, sur l'entreprise. Le volume confié à la sous-traitance et aux prestataires ainsi que le niveau d'intérim sont devenus inacceptables, sans oublier le risque de perte de compétences. Des embauches sont nécessaires. Les salariés sont sous pression et veulent recevoir le fruit de leurs efforts. Nous le ferons valoir lors des NAO et nous nous préparons aux élections en novembre. »

***Jean-Damien Bloquet, Astrium Elancourt***

« Si Astrium est aujourd'hui leader sur son marché, c'est grâce aux nombreux investissements réalisés à une époque où l'on ne pensait pas seulement en termes de rentabilité financière mais au bien-être de l'humanité et aux progrès de la science. Il faut retrouver ce chemin. Aujourd'hui, nous n'avons plus que deux ans de plan de charge et beaucoup dépendra du choix de la propulsion pour la nouvelle génération Ariane. Il faut également se battre contre la tentation du low-cost qui conduit Astrium à multiplier les rachats en Europe, avec tous les risques de délocalisation que cela suppose. FO veille, car les conséquences seraient lourdes. Sur les NAO, où la direction veut aller vite, nous revendiquons une cohérence avec Airbus. »

***Michel Pontoizeau, Airbus Nantes***

« La situation de notre pays est chaque jour plus préoccupante. Il y a un problème de confiance en France, qui fait que des milliers d'emplois ne sont pas pourvus. Et ce ne sont pas les mesures prises par les pouvoirs publics, à savoir augmenter les impôts et réduire les dépenses, qui vont aider à changer cela. C'est donc à nous qu'il revient de lutter, d'affronter, de manifester, de revendiquer, de contracter et de faire ce qui est nécessaire pour améliorer le quotidien des salariés. Pour cela, il faut être forts et donc syndiquer. Ce qui n'est pas évident quand d'autres organisations font tout pour détruire la sécurité des salariés. Mais nous resterons responsables, réalistes et revendicatifs car c'est là notre rôle, en accord avec nos valeurs. »

***Dany Devaux, DSC Aérolia***

« L'année 2012 aura vu de nouveaux records pour Aérolia, et c'est aux efforts des salariés qu'on le doit. Pour surmonter les problèmes industriels rencontrés, ils auront dû faire de nombreuses heures supplémentaires, des astreintes, du 3x8, travailler les jours fériés... Grâce à l'action de FO en 2012, ils en ont été récompensés, avec des NAO à 3,2 % et un bon intéressement. Ceci étant, et malgré des embauches, les effectifs restent insuffisants face à l'augmentation des cadences. Notre direction a évoqué une acquisition en 2013 pour développer le groupe, ce qui est satisfaisant mais pose de nombreuses questions auxquelles FO entend bien obtenir des réponses. Nous restons mobilisés sur le dossier aérostructure et sommes vigilants sur celui de l'usine tunisienne, pour lequel nous refusons toute solution qui passerait par davantage d'externalisation. Enfin, côté NAO, nous refusons d'être le « low-cost » d'EADS et avons mis au point un cahier revendicatif en conséquence. »

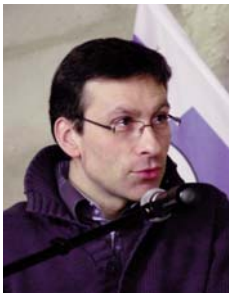

***Frédéric Planche, DSC Cassidian***

« L'organisation de l'entreprise a été simplifiée et nous avons une nouvelle direction. Ce que nous n'avons pas, c'est de la visibilité pour l'avenir, surtout après l'échec du projet de fusion avec BAE. Quelle est la stratégie et la vision de la défense chez EADS ? Nous l'ignorons toujours et le mauvais climat dans le secteur de la défense n'arrange rien. La direction risque bien de s'en servir pour rebattre les cartes en faveur des activités civiles au détriment du mili-

## Le mot de l'UD

Le secrétaire de l'UD de Charente-Maritime René Ferchaud est revenu sur la mobilisation des métallos le 5 mars contre l'ANI. Pointant les nombreux aspects destructeurs pour l'emploi de cet accord, il a déclaré que « si cet accord devient une loi, c'est tout l'édifice social français qui sera menacé de destruction. » Il a rappelé que c'était la liberté et l'indépendance de notre organisation qui permettait de lutter pour l'industrie et les salariés. Dénonçant le caractère suicidaire de l'austérité et de la désindustrialisation, il a exhorté les militants à ne pas baisser les bras car « rien n'est joué tant qu'on se bat ».

# Marc Ambiaux, vice-président du Comité d'Entreprise européen EADS

Alors que le changement de gouvernance au sommet d'EADS fait naître de nombreuses incertitudes, Marc Ambiaux a rappelé que pour peser efficacement, FO se devait avant tout de maintenir sa représentativité. Alors qu'un nouveau cycle électoral est sur le point de s'ouvrir dans le groupe EADS et que des plans sociaux sont en cours, il a insisté sur la rigueur dont il faudrait faire preuve pour être irréprochable. « Nous serons attaqués sur ces élections, a-t-il prévenu, et nous devons tout faire pour que ces attaques restent injustifiées et échouent. Il en va de notre capacité à défendre et à faire prévaloir notre vision de l'industrie et d'EADS, et de notre faculté à défendre les intérêts des salariés. »

taire. Si la vision à court terme prime, nous craignons pour les emplois et les compétences. Si les NAO ont été satisfaisantes, le sujet piégé du télétravail est aujourd'hui sur la table. Nous avons aussi obtenu le meilleur dans le cadre du PSE qui touche Elancourt. Heureusement, FO continue de se renforcer, notamment grâce aux bons résultats électoraux de notre filiale CyberSecurity. »

***Xavier Pesson, DSC MBDA***

« MBDA se porte bien, même si notre situation n'est pas simple. L'industrie de défense est menacée et nous n'avons plus que trois années de plan de charge devant nous. Nous attendons la loi de programmation militaire et craignons qu'elle n'aboutisse à la perte de marchés. Alors que le coût des opérations extérieures de la France doit pour beaucoup à des matériels inadaptés, la défense risque de devenir le parent pauvre de l'industrie... Côté social, les réunions se multiplient, laissant le sentiment de souvent passer à côté de l'essentiel. Pas moins de six accords sont à l'ordre du jour ! Nous avons fini les NAO à 3,5 %, mais nous constatons qu'EADS pille notre trésorerie et calme les troupes avec un intéressement de 800 euros. Nous restons vigilants et prêts à agir s'il le faut. »

***Philippe Blanc, EADS France, Toulouse***

« Avec le transfert du siège d'Airbus à Toulouse, près des gros sites de production, les processus de décision seront simplifiés pour plus de rapidité. Les salariés qui seront amenés à déménager à cette occasion bénéficieront d'une aide avantageuse. L'opération sera d'ailleurs génératrice d'embauches. Autrement dit, nous aurons fort à faire pour nous adresser aux nouveaux arrivants mais c'est là une opportunité de renforcer notre organisation. Alors que nous avions obtenu 3,2 % aux NAO l'an dernier, nous voulons faire au moins aussi bien cette année. Obtenir une politique salariale ambitieuse et motivante est nécessaire pour mériter la confiance des salariés et continuer de progresser dans la perspective des élections en 2015. »

***Jean-Marc Escourrou, Airbus SAS, Toulouse***

« Avec 7 000 salariés, dont 90 % de cadres, nous sommes le 3è établissement du groupe. Notre travail de syndicalisation porte ses fruits, ce qui n'est pas évident lorsque l'on est face à 18 nationalités différentes. Notre seule vérité, c'est celle du terrain. Voilà pourquoi nous affichons haut et fort nos valeurs : revendiquer, négocier et contracter. Il est essentiel, pour être efficace, de bien réfléchir à notre communication. Car il ne suffit pas d'être présent avec de bonnes idées sur les sujets qui concernent directement notre population : il faut aussi le faire savoir. Notre direction est très innovante sur ce terrain, avec l'utilisation de la vidéo et des réseaux sociaux. Nous devons veiller à ne pas nous laisser distancer. »

***Philippe Terme, Astrium Toulouse***

« Sur ce qui est le plus grand site d'Astrium, nous continuons d'enregistrer régulièrement de nouveau adhérents. Pour le moment, l'entreprise se porte bien mais des menaces pèsent sur l'emploi. La concurrence explose, les commandes baissent et le climat se tend. Nous constatons une montée de l'individualisme et de la précarité. Pour redonner sa place au jeu collectif, FO ne ménage pas ses efforts de syndicalisation car notre vraie force, c'est le terrain. Nous obtenons de bons résultats aux NAO et sur les progressions de carrière, ainsi que sur la santé et la prévoyance, ou encore la mobilité et le handicap. Nous sommes source de réflexion et d'action et nous sommes respectés pour notre liberté et notre indépendance. Il faut garder ce cap. »

***Hervé Levêque, Composite Aquitaine, Bordeaux***

« Notre site, qui comprend 422 salariés et 128 intérimaires, réalise des réservoirs haute pression. La situation est bonne, de nombreux investissements ont été réalisés, notamment dans de nouveaux bâtiments, et notre charge de travail est appréciable. Nous négocions efficacement pour les salariés dans tous les domaines. FO dispose chez nous d'une équipe jeune, dynamique et motivé qui sait comment occuper le terrain et faire

progresser le nombre de syndiqués. Tout ceci est de très bon augure pour les prochaines élections. Je sais que je laisse notre organisation en de bonnes mains. »

***Frédérick David, Airbus Saint-Nazaire***

« Le travail ne manque pas sur notre site et nous comptons 300 embauches par an depuis 2010. Nous sommes le poumon économique de notre bassin d'emploi et le dialogue social est la vitrine d'une entreprise en excellente santé. Mais si les carnets de commande sont pleins, nos infrastructures ne suivent pas. Notre plus gros problème vient de la difficulté à recruter les bonnes compétences. Du coup, c'est le LEAN qui est privilégié pour la réorganisation de la production, et pas toujours pour le meilleur. Plus que jamais, il faut pérenniser nos métiers et nos compétences en organisant mieux la transmission des savoirs, sous peine de les voir disparaître dans la course aux gains de productivité. »

***Josette Raynaud, Airbus Opérations, Toulouse***

« Nous agissons sans relâche sur le sujet de l'égalité professionnelle. C'est d'autant plus important que nos avancées ne bénéficient pas seulement aux femmes dans la métallurgie, peu nombreuses, mais dans tous les secteurs. EADS fait partie des groupes qui proclament leur volonté d'avancer sur le sujet, et FO sera toujours là pour s'assurer que cela est suivi d'effets. Si des changements législatifs interviennent régulièrement, ils font bouger les lignes lentement. La priorité reste donc la négociation collective, tant le nombre de domaines d'action obligatoire augmente. Il nous faut donc continuer d'agir et ne pas oublier les femmes dans notre politique de syndicalisation. C'est en les écoutant et en répondant à leurs préoccupations que nous y parviendrons. »

***Manuel Martinez, Eurocopter La Courneuve***

« Notre chiffre d'affaires et nos charges de travail continuent d'augmenter. Dans le cadre de la spécialisation des sites, le hors-pale sera confié à la sous-traitance dès 2014, ce qui permettra d'augmenter la charge d'autres BU du groupe. La perte de cette activité sera compensée par l'augmentation des cadences en vue de notre déménagement au Bourget en 2015 et le lancement des programmes X nous en assurera d'autres à partir de 2016. Le recours à l'intérim est fort sur notre site mais nous avons réussi à en faire embaucher un grand nombre. Les NAO ont débuté et, malgré nos bons résultats, il faudra se battre pour obtenir un bon accord. Nous avons réalisé d'excellents scores aux élections mais la syndicalisation reste difficile. »

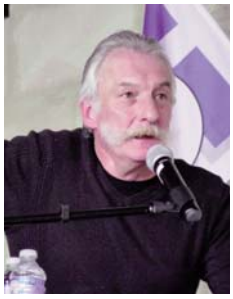

***Noël Bellangier, Aérolia Méaulte***

« Alors que nous avons battu un nouveau record cette année en livrant 612 pointes avant à Airbus –grâce à l'implication de tous les salariés–, nous nous retrouvons à rapatrier des charges de notre site tunisien, ce qui génère de grosses difficultés au niveau de la supply chain. Que fait notre direction face à une situation qui montre les limites de l'externalisation ? Elle regarde les autres pays low-cost ! FO ne cesse de le dire : on ne résout pas un problème structurel avec une solution conjoncturelle. Néanmoins, nous obtenons des embauches et, en dépit du manque d'investissement, nous parvenons à limiter la casse sociale, notamment chez nos sous-traitants. Nous attendons cependant un schéma directeur porteur de perspectives d'avenir claires. »

***Patrick Le Ster, Daher Socata Tarbes***

« Dans le domaine de l'aviation générale, l'activité se maintient, puisque nous avons produit et vendu 38 avions TBM850 en 2012 et partons sur le même schéma de production pour 2013. Un projet de nouvel avion est dans les tuyaux, nécessaire pour maintenir et pérenniser notre activité, mais nous manquons encore d'informations à ce sujet. Les aérostructures et services forment notre autre domaine d'activité. Les chiffres sont bons, suite aux nouveaux programmes de nos clients, la filiale au Maroc se met en place et cette montée en charge génère des embauches. Nous attendons la redéfinition du schéma industriel de nos différents sites

## Rochefort a fait fort !

L'ensemble des participants a salué la qualité et la chaleur de l'accueil de l'équipe rochefortaise. Le cadre convivial, les animations prévues par l'équipe ainsi que l'ambiance fraternelle créée par les métallos de la Sogerma Rochefort ont largement contribué à la réussite de cette assemblée générale très appréciée par tous les délégués. Encore bravo !

et serons vigilants pour préserver les intérêts des salariés. Nous abordons les NAO avec prudence et détermination, même si tous les indicateurs sont au vert. »

***Jean-Luc Pagat, Sogerma Mérignac***

« Notre établissement est consacré exclusivement à la fabrication des voilures ATR. Le carnet de commande nous assure plusieurs années de travail, notre cadence de livraison est passée de 54 voilures en 2011 à 80 en 2013, et elle va continuer d'augmenter. Ce qui entraîne des problèmes de supply chain, lesquels vont conduire à des aménagements d'horaires pour tenir le rythme. Des investissements sont certes engagés et il y a des embauches, mais elles compensent à peine les départs en retraite. Aussi nous sommes bien décidés à ce que les salariés soient récompensés de leurs efforts, et c'est dans cet état d'esprit que nous allons poursuivre les NAO cette année. »

***Olivier Frances, Aérolia Toulouse***

« Nos effectifs atteignent aujourd'hui 400 salariés, avec 90 % de cadres, alors que nous étions à peine 170 en 2009. Les nouveaux arrivants ont été recrutés et formatés sur l'axe de l'excellence, la direction profitant de leur ambition et de la fougue de leur âge. Néanmoins, il faut encore des embauches. La surcharge d'activité est en train de devenir une norme, et c'est sur cette dernière que commencent à être fixés les objectifs. L'équilibre vie privée/professionnelle est chaque jour plus menacé et l'on en vient presque à se dire qu'il faudrait passer les cadres aux 3x8. En récompense ? Rien ! Il est vrai qu'en début de carrière, les jeunes se retiennent de râler. Heureusement que FO a su négocier sur les barèmes mini ingénieurs et cadres ! Cela nous incite à pousser nos futures NAO vers le haut. »

***Lucien Cazenave, Coordinateur Daher Socata***

« Notre supply chain souffre car le groupe Daher n'a plus le soutien des banques. Il lui faut trouver 130 millions d'euros pour son fonds de roulement et c'est en misant sur la concentration des sites qu'il compte y parvenir. Malheureusement, ce sont encore les salariés qui trinquent, ainsi que ceux des sous-traitants, qui subissent les répercussions. Les conséquences se font aussi sentir sur la politique salariale, qui est à minima. Pour en sortir par le haut, nous devons miser sur la croissance interne liée à la mise en production de produits actuellement à l'étude, et sur la montée en cadence avec Airbus et Eurocopter. Faire vivre le syndicalisme FO chez nous est compliqué, mais nous nous battons pour y parvenir malgré tout. »

## Les invités

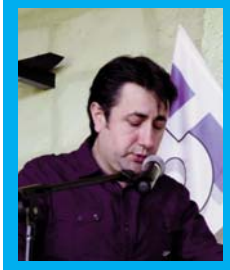

***Yves Da Costa, Latécoère***

« Comme en 2009, notre société a évité de peu le dépôt de bilan en 2011. Fort d'un important carnet de commandes, d'actions internes de rentabilisation et d'un business plan s'étalant jusqu'à 2017, nous avons pu renégocier notre dette. Pour le moment, nous tenons nos objectifs et la direction songe à s'associer à une aérostructure de taille équivalente pour se développer. FO est majoritaire chez Latécoère et veut continuer de se renforcer. L'an dernier, il a fallu, pour la 1ère fois en 21 ans, aller au rapport de force pour obtenir des NAO satisfaisantes. L'année 2013 s'annonce « sportive ». Le changement approche et une possible intégration à EADS s'éloigne. Nous resterons vigilants pour préserver les intérêts des salariés quoi qu'il arrive. »

***Daniel Barberot, coordinateur Safran***

« Groupe international de haute technologie, Safran se porte bien. Des investissements en R&D sont réalisés, d'autres sont à venir dans les usines, ainsi que des embauches et nos carnets de commandes sont pleins. Le moteur CFM56 reste leader sur son marché et son successeur enregistre déjà 4 500 commandes. FO doit cependant se battre pour conserver les charges de production sur les sites français. Sur la politique salariale aussi, le combat est rude. Toutes les sociétés du groupe n'ont pas droit au même traitement et bien souvent le compte n'y est pas. Pourtant, si nous n'obtenons pas des augmentations décentes dans notre secteur, qui en obtiendra ? C'est à nous qu'il revient de montrer le chemin. Mais pour cela, il faut peser. Chez Safran, FO est dans une phase de reconstruction et de reconquête. C'est un long travail mais il finira par payer. »

***Nicolas Amauger, DSC Dassault***

« Suite aux négociations avec l'Inde sur le Rafale, les lignes de production ont été modernisées, et le nouvel avion d'affaires SMS devrait voler en 2015. Mais les commandes continuent de baisser, ce qui modifie nos pratiques industrielles et commerciales en nous amenant à produire avant d'enregistrer les commandes, avec moins d'effectifs et plus de sous-traitance. Nous avons eu 5 mois de conflit sur les salaires en 2012. La direction veut remettre en cause de nombreux accords, notamment sur la participation et le temps de travail, afin de s'adapter au nouveau mode de production. Les salariés sont inquiets des conséquences en cas d'échec sur le Rafale. FO compte sur les élections de 2015 pour faire son retour à la table des négociations et faire entendre leur voix. »

# FO Métaux réaffirme son double soutien à l'équipe FO Renault et à la Confédération :

# L'ANI non, l'accord Renault oui !

| | *Pourquoi FO n'a pas signé l'ANI du 11 janvier 2013* | *Pourquoi FO a signé l'accord RENAULT du 13 mars 2013* |
|---|---|---|
| ***MAINTIEN DE L'ACTIVITE EN FRANCE*** | L'ANI ne prévoit aucune garantie en termes de maintien de la charge d'activité en France. | Par cet accord, Renault s'engage à maintenir en France ses sites industriels et les activités d'ingénierie et tertiaire. Renault s'engage à un volume d'activité minimum de 710 000 véhicules en France (+ 34 % par rapport à 2012 : 530 000), dont des relocalisations et 80 000 véhicules des partenaires Nissan et Daimler. En faisant tourner les sites d'assemblage à 85 % de leurs capa- |

| | | |
|---|---|---|
| | | En faisant tourner les sites d'assemblage à 85 % de leurs capacités, l'accord va éviter des mesures drastiques de chômage partiel, que Renault connait, avec un fort impact sur les salaires (jusqu'à moins 15 % de salaire par journée chômée !). |
| ***MAINTIEN DE L'EMPLOI*** | Les accords de maintien dans l'emploi permettent et justifient les licenciements des personnes qui le refusent, sans même avoir la garantie de mesures de reclassement d'un PSE ! Les salariés seront licenciés de manière individuelle. | L'accord Renault interdit tout PSE et tout plan de départ volontaire jusqu'au 31 décembre 2016. Les salariés bénéficient, dès 57 ou 58 ans, de mesures de suspension d'activité en étant payés 75% de leur salaire brut jusqu'au départ à la retraite. L'accord Renault prévoit l'embauche à terme de 760 salariés en CDI. |
| ***MOBILITE DES SALARIES*** | Les accords de mobilité prévus par l'ANI permettent d'imposer une mobilité aux salariés, sans aucune contrepartie. S'ils la refusent, ils peuvent être licenciés, sans obligation de mise en place d'un PSE, donc sans mesure de reclassement. | La mobilité des salariés n'est possible qu'au volontariat, avec la garantie du maintien d'une rémunération et d'une classification au moins équivalente. Le salarié bénéficie, en plus, d'une compensation financière et d'une prise en charge des frais liés à cette mobilité. |
| ***SALAIRES*** | Les accords de maintien dans l'emploi permettent de faire diminuer le salaire des salariés d'office. S'ils refusent, ils seront licenciés sur la base de l'accord, sans obligation de mettre en place un PSE. | L'accord ne contient aucune baisse de rémunération des salariés. Les salaires resteront tels quels en 2013, ce qui ne veut pas dire que les rémunérations n'augmenteront pas car il y a un accord d'intéressement en vigueur, qui fera l'objet d'une renégociation en 2013 pour en augmenter les montants. Aucun gel n'est prévu pour 2014 ou 2015. |
| ***TEMPS DE TRAVAIL*** | Les accords de maintien dans l'emploi permettent de diminuer ou d'augmenter le temps de travail d'office, en diminuant le cas échéant le taux horaire des salariés pour ne pas supporter le coût des heures supplémentaires. | L'accord prévoit un retour aux 35 heures pour tous les sites, avec un volume d'heures de 1603 heures, et le paiement de toute heure supplémentaires effectuée. |
| ***DIALOGUE SOCIAL*** | Par ses mesures régressives, l'ANI risque de rendre plus difficile, voire de bloquer, le dialogue social en entreprise. | Le PDG de l'alliance Renault-Nissan en personne s'engage en tant que signataire et inclut une clause de réversibilité en cas de non-respect des engagements. |

**FO pratique la négociation collective dans l'indépendance et dans l'intérêt des salariés. L'emploi et la défense de l'industrie en France sont aujourd'hui au cœur des enjeux sociaux, raison pour laquelle FO a refusé de cautionner la démarche de l'ANI du 11 janvier mais a signé l'accord Renault du 13 mars 2013 après une négociation longue et difficile dans laquelle nos représentants ont su faire entendre leur point de vue.**

*Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux.*

# Votre Mutuelle de Proximité

MSAE
Mutuelle Solidarité Aéronautique

www.mutuelle-msae.fr

04 42 85 85 36

e-mail : contact.marignane@msae.fr

SIEGE SOCIAL : MSAé - Bp 69 - 13726 Marignane cedex - Fax. 04 42 85 86 65

# Résolution de la Commission Administrative Fédérale

La Commission Administrative de la Fédération FO de la Métallurgie s'est réunie vendredi 22 mars 2013.

## L'avenir, c'est la croissance et non l'austérité !

Les prévisions de croissance modestes de la fin 2012 ont encore été revues à la baisse, pour se rapprocher de zéro. Or, il faut une croissance supérieure à 1 % pour créer de l'emploi en France. La CA fédérale relève (une fois n'est pas coutume) que le G20, réuni à Moscou les 15 et 16 février dernier, s'est déclaré en faveur de la reprise économique plutôt que pour défendre le « tout compétitivité »... En ce sens, elle demande au gouvernement d'accentuer le soutien à la relance économique.

Pour ce faire, la CA fédérale demande au gouvernement d'orienter toutes les initiatives économiques dans un sens favorable au « fabriqué en France ». Il en va des questions de mutations technologiques ou de transition énergétique qui doivent tenir compte de l'enjeu crucial des emplois en France. La CA fédérale demande au gouvernement de veiller à ce que ses annonces, actions et aides aient pour conséquence le maintien et le développement d'emplois sur notre territoire. C'est une priorité majeure, pour FO Métaux, dans le contexte de crise sociale que nous connaissons.

De la même manière, la CA fédérale regrette un manque de consultation et d'écoute des organisations syndicales de salariés par le gouvernement sur des dossiers aussi importants pour notre industrie que ARCELORMITTAL ou EADS alors que celui-ci prône un dialogue social exemplaire. La CA fédérale attend une meilleure considération des organisations syndicales de salariés.

## Une négociation collective sous pression

Dans le moment difficile que nous traversons, la CA fédérale regrette que l'accord national interprofessionnel du 11 janvier ait vu le jour. L'actuel gouvernement n'a pas remis en cause le fonctionnement du dialogue social instauré par la précédente majorité, consistant à enfermer la négociation collective dans un cadre et un calendrier qu'elle ne maîtrise pas. Ce n'est pas une bonne démarche. La CA fédérale félicite les syndicats et sections syndicales de la Fédération pour leur participation à la journée du 5 mars 2013 contre l'ANI, mobilisation destinée à sensibiliser les Parlementaires avant qu'ils ne se saisissent de l'accord pour le transformer en loi. D'ores et déjà, le gouvernement et le Conseil d'Etat ont amendé l'ANI mais la vigilance reste de mise. Sous prétexte de compétitivité, l'ANI du 11 janvier va autoriser un arsenal de baisse de rémunérations, de mobilité contrainte, de moindre protection vis-à-vis du licenciement, de capacités de recours judiciaires plus faibles... sans qu'aucun engagement en matière d'activité industrielle et d'emplois ne soit même formulé. Ce n'est pas acceptable pour FO !

L'ANI risque de rendre plus difficile la négociation collective dans bon nombre d'entreprises. La CA fédérale ne voit pas non plus en quoi il s'agit d'un progrès.

En conséquence, la CA fédérale va poursuivre son action, en lien avec les initiatives confédérales, pour la non transposition de l'ANI dans la loi.

Au lendemain de la journée du 5 mars, FO Renault a décidé de signer un accord groupe, au terme d'une négociation difficile de plusieurs mois.

La CA fédérale tient à apporter tout son soutien à l'équipe FO Renault qui, comme PCA SEVELNORD en son temps, a su dépasser la polémique pour s'engager dans un accord qui apporte des garanties en activité industrielle et en emplois, dans l'intérêt des salariés. C'est tout l'inverse de l'ANI du 11 janvier !

La CA fédérale apporte également son soutien à la Confédération pour être parvenue à un accord sur les retraites complémentaires. Il a le mérite de limiter l'érosion des réserves qui pourrait signifier, à court terme, une baisse généralisée des pensions. Il permet maintenant de se lancer dans une négociation, pour pérenniser nos régimes de retraites complémentaires par répartition sur le long terme.

Le dernier point que tient à souligner la CA fédérale concerne les syndicats, sections syndicales et USM (Unions des syndicats de la métallurgie). Malgré le contexte, de nombreux accords de salaires se signent en entreprise, dans des conditions tout à fait honorables. Il en va de même des grilles de salaires mini, dans la métallurgie et branches rattachées. La CA fédérale félicite nos militants du travail déjà réalisé et invite nos équipes à poursuivre le travail de revendication et de négociation partout où il n'est pas abouti, car l'augmentation du pouvoir d'achat pour tous est essentielle à la relance de l'économie.

## Développer le syndicalisme libre et indépendant

Porter et développer le syndicalisme FO est plus que jamais nécessaire pour les salariés et leurs familles. Il ne peut être entrepris que par des équipes syndicales fortes et nombreuses. La CA fédérale demande néanmoins à nos militants de poursuivre l'effort de développement syndical indispensable au syndicalisme libre et indépendant que nous représentons.

Paris, 22 mars 2013

# USM de Loire-Atlantique : heureusement qu'il y a FO !

*FO reste le moteur syndical de Loire-Atlantique.*

Les métallos de Loire-Atlantique se sont réunis le 22 février à Coueron pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Patrice Pambouc, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Eric Keller, du secrétaire de l'UD 44 Patrick Hébert et de son secrétaire adjoint Michel Le Roch.

En ce début 2013, la situation générale du département reste marquée par la crise et ses effets. La métallurgie en Loire-Atlantique a perdu 2 000 emplois depuis 5 ans et l'on assiste à une forte externalisation ainsi qu'à un transfert vers les services. Si certains secteurs, comme l'aéronautique, s'en sortent plus que bien et ont des carnets de commandes bien remplis, d'autres la sidérurgie, avec ArcelorMittal, ou la navale, avec les chantiers STX, sont au plus mal. Autrement dit, FO a fort à faire pour défendre l'industrie et les salariés sur ce territoire.

C'est précisément ce qu'elle a fait via les négociations sur la convention collective territoriale, dont elle a été, au travers de l'USM 44 et de son équipe, le véritable moteur. Mise en place en 1985 grâce à notre organisation, sa réactualisation aura duré une année et demie pour aboutir à la signature de son avenant le 14 avril 2012. Non seulement des avancées significatives ont été obtenues, mais surtout, FO est parvenu à décrocher son extension, afin que l'ensemble des salariés du département puissent bénéficier de ses garanties. L'USM 44 n'entend pas s'en tenir là et poursuivra ses efforts en vue de faire grandir FO.

## Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de : Patrice Pambouc (secrétaire), Philippe Gilloury et Lionel Bellotti (secrétaires adjoints), Dominique Moreau (trésorier) et Luc Guillard (trésorier adjoint).

# La crise n'arrête pas l'USM de la Somme

*L'USM de la Somme à fond sur le développement syndical.*

Les métallos de la Somme se sont réunis le 15 février dans les locaux de leur UD pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Jean-Jacques Leleu, et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro.

Si la Somme n'est pas épargnée par la crise, notre organisation, par le biais de l'USM 80, y est des plus actives. L'an dernier, l'équipe emmenée par Jean-Jacques Leleu a créé six nouvelles implantations syndicales dans le département : chez Simra, Douce Hydro, Figea Aero, Strim, Valéo et THG. Dans cette dernière entreprise, FO fait une entrée remarquable et remarquée, puisqu'aux élections de janvier dernier, les militants FO y ont réalisé un excellent score en conquérant 44 % des voix. Les autres implantations ont fait un démarrage moins élevé mais inscrivent d'ores et déjà leur action dans la durée et comptent bien progresser.

Autre point d'actualité dans la Somme : les négociations sur la convention collective, où les métallos ont obtenu une augmentation de 2,49 % en moyenne sur la grille et une valeur du point portée à 5,27 euros. Dans le Vimeu, la négociation a permis de le porter à 5,53 euros, le plaçant à la première place nationale en valeur du point.

Après avoir rappelé la création des Métaux de la Somme, chaleureusement applaudie par les participants, Jean-Jacques a évoqué les élections dans les TPE et la deuxième place décrochée par notre organisation en Picardie avec 18,85 % des voix. Il a ensuite détaillé le plan de formation syndicale de la Fédération pour 2013 en insistant sur le rôle primordiale de la formation Métaux.

Le secrétaire fédéral Paul Ribeiro est ensuite intervenu pour répondre aux questions des participants, et notamment celles de Jean Lilian Carlier, délégué syndical chez ATX, sur la délocalisation de son entreprise en Roumanie. Il a d'ailleurs proposé à Jean Lilian de prévoir à la Fédération une réunion de coordination du groupe EMERSSON pour le semestre à venir. Enfin, Paul a également expliqué le rôle de la Fédération lors des rencontres avec le ministre du Redressement productif et l'influence de FO Métaux dans la création de la banque publique d'investissement.

# Déclaration de FO Métaux à la CPNE du 28 février 2013

La Fédération FO de la Métallurgie constate que la situation de l'emploi industriel en France reste préoccupante.

Certains secteurs d'activité de la métallurgie connaissent des difficultés.

Face à cette situation, FO Métaux continue de revendiquer un soutien important à l'industrie et reste persuadée qu'il est impératif de stopper les délocalisations qui détruisent l'emploi en France.

Nous sommes persuadés qu'il faut un engagement fort des industriels à « Produire en France ».

Nous attendons des initiatives fortes du Conseil National de l'Industrie, qui doit mettre en avant la ré-industrialisation de notre pays mais aussi préparer l'avenir au travers d'un soutien à la recherche & développement sur de nouvelles technologies à même de favoriser l'emploi. En ce sens, la Fédération FO de la Métallurgie souhaite que les entreprises au travers du crédit impôt investissent sur notre territoire.

Malgré la crise, de nombreux emplois sont en tension dans certains secteurs de la métallurgie où l'on rencontre des difficultés d'embauches. Les travaux effectués par l'Observatoire des Métiers et des Qualifications de la Métallurgie traduisent cette situation.

Après l'automobile et l'aéronautique, il convient de poursuivre ce type d'études sur d'autres secteurs d'activités. Nous proposons que le prochain secteur à étudier soit le secteur de l'électroménager.

A notre sens, le dialogue social au niveau de la métallurgie ne peut pas se limiter à la seule présentation d'études.

FO Métaux réaffirme son attachement à la politique contractuelle.

Depuis plus de quarante années le dialogue social c'est la signature d'accords de branches qui ont souvent été novateurs.

Après l'échec de la négociation sur la pénibilité, un nouvel échec sur la négociation concernant le barème des Ingénieurs et Cadres serait lourd de conséquence. A notre sens, un accord est possible, si l'UIMM se rapproche de notre revendication avec la volonté de rendre attractifs les métiers de la métallurgie pour les Ingénieurs et Cadres.

L'agenda social présenté par l'UIMM le 21 janvier 2013 doit aussi se concrétiser par des avancées sociales prenant en compte les revendications des partenaires sociaux et les intérêts des salariés.

Nous demandons un bilan des négociations territoriales 2012 et l'ouverture de négociations sur les minima garantis dans les départements et revendiquons un écart significatif de rémunération entre chaque coefficient, ceci, afin d'enrayer le tassement constaté dans certaines grilles et avec pour objectif d'assurer un réel déroulement de carrière et une motivation nécessaire pour attirer les salariés vers nos métiers. De plus, nous condamnons la politique de certaines chambres patronales qui tend à ne plus augmenter la valeur du point.

Paris, le 28 février 2013

# Mobilisation réussie

*Le 5 mars, plus de 200 000 manifestants ont défilé sur l'ensemble du territoire de France, les militants FO Métaux ont tenu leur place dans les cortèges. Une belle réussite, surtout compte tenu des vacances et du fait que seuls du gouvernement et des parlementaires, tout comme elle ne cessera de dénoncer*

Paris

Lille

Toulouse

Rennes

Montbéliard

Strasbourg

# contre l'ANI

*contre l'accord du 11 janvier et sa future transposition législative.*
*les salariés du privé étaient mobilisés. Dans toutes les villes*
*Notre organisation continuera d'intervenir sur ce dossier auprès*
*un « accord loi » destructeur de droits sociaux et faisant de la flexibilité une priorité.*

Marseille

Toulouse

Lille

Lyon

Strasbourg

# Le renouveau de la Région Parisienne

*Le syndicat FO des métallurgistes de la Région Parisienne a tenu le 7 mars son 26è congrès dans les murs de la Confédération FO à Paris. Plus de 130 participants avaient répondu présent pour ce rendez-vous qui marquait aussi la fin d'une époque avec le départ de Philippe Fraysse et de Michel Fortin. Un nouveau chapitre s'ouvre pour la Région Parisienne avec une équipe renouvelée et plus que jamais tournée vers l'avenir.*

*L'heure du changement pour les militants de la Région Parisienne.*

Il y a des congrès qui marquent la vie d'une organisation et, à n'en pas douter, son 26è congrès sera de ceux-là pour la Région Parisienne. En effet, le secrétaire général Philippe Fraysse et le trésorier Michel Fortin, deux figures du syndicat, ont ce jour-là tiré leur révérence. Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez avait fait le déplacement, accompagné du trésorier fédéral Hervé Perier, du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et d'une large partie des délégués fédéraux. Jean-Claude Mailly était également présent, assurant pour la première fois la participation d'un secrétaire général de la Confédération FO, ainsi que le secrétaire confédéral Jean-Marc Bilquez et plusieurs secrétaires d'UD.

Rappelant que la Région Parisienne représente la première région en termes d'emplois dans la métallurgie, Philippe Fraysse est revenu sur les nombreuses actions du syndicat pour la défense des salariés et de l'industrie, et sur la crise à laquelle font face les métallos depuis le dernier congrès. « Alors que notre syndicat fête son 65è anniversaire, l'heure de la retraite est encore loin d'avoir sonné, a-t-il déclaré. Le syndicat continuera son œuvre au service des salariés ! » Michel Fortin a présenté pour la dernière fois le bilan de trésorerie, saluant les efforts des militants et assurant à tous que, malgré son départ, il ne serait jamais bien loin des métallos... Marc Partouche est ensuite intervenu pour mettre en avant l'état d'esprit constructif avec lequel FO et la Région Parisienne ont toujours abordé tous les dossiers et tous les combats, appelant les militants à agir pour continuer de mériter la confiance des salariés. Il a rendu hommage au travail accompli par Philippe et Michel, suivi en cela par Denis Bieber, élu secrétaire général du syndicat de la Région Parisienne. « Nous sommes à un tournant de notre histoire avec le départ de ces deux figures historiques de notre syndicat, a-t-il expliqué, mais aussi avec les défis posés par la crise actuelle. Notre représentativité se situe à 23 % et en ces temps troublés, nous devons continuer de nous développer pour défendre toujours plus efficacement les salariés. »

De nombreux intervenants se sont ensuite succédé pour faire le point sur la situation de leur entreprise et saluer le travail de Philippe et Michel. Jean-Claude Mailly a ensuite pris la parole pour revenir sur l'actualité économique et les interventions de FO, saluant notamment l'accord signé chez Renault après les garanties sur les volumes de production obtenus par notre organisation. Appelant à changer les règles du jeu au niveau européen, il s'est aussi félicité de la mobilisation des militants le 5 mars contre la transposition de l'ANI dans une future loi. Après l'adoption du rapport d'activité, puis celle, à l'unanimité, du rapport de trésorerie et de la résolution, Frédéric Homez a refermé ce 26ème congrès en rappelant que, si la crise ne facilite pas l'action de FO, celle-ci demeure essentielle pour les salariés et l'industrie et permet des avancées. Il a conclu en rappelant qu'aujourd'hui, comme hier et demain, seules les valeurs d'indépendance et de liberté de FO guideraient les actions et les positions de notre organisation. L'ensemble des participants ont apporté leur soutien aux camarades de la section syndicale de PSA Aulnay.

# On passe à table ?

*Pour des raisons de sécurité, il est interdit aux salariés de prendre leur repas sur leur lieu de travail (art. R 4228-19 CT). Mais où alors ? Le code du travail encadre précisément la prise de repas sur le lieu de travail. Faisons le point sur la règlementation applicable.*

## L'employeur a-t-il obligation de mettre à disposition des salariés un local spécifique pour la prise des repas ?

• Quand le nombre de salariés souhaitant prendre habituellement leur repas sur les lieux de travail est égal ou supérieur à 25 (art. R 4228-22 CT) :

L'employeur, après avis du CHSCT ou, à défaut, des délégués du personnel, doit mettre à disposition des salariés un local de restauration, pourvu de sièges et de tables en nombre suffisant et comportant un robinet d'eau potable, fraîche et chaude, pour dix usagers. De plus, il doit être doté d'un moyen de conservation ou de réfrigération des aliments et des boissons et d'une installation permettant de réchauffer les plats.

• Quand le nombre de salariés souhaitant prendre habituellement leur repas sur les lieux de travail est inférieur à 25 (art. R4228-23 CT) :

L'employeur doit mettre à la disposition des salariés un emplacement leur permettant de se restaurer dans de bonnes conditions de santé et de sécurité. Par dérogation au principe général, cet emplacement peut, sur autorisation de l'inspecteur du travail et après avis du médecin du travail, être aménagé dans les locaux affectés au travail dès lors que l'activité de ces locaux ne comporte pas l'emploi de substances ou de préparations dangereuses.

## Qui doit entretenir le local ?

Il appartient à l'employeur de veiller, après chaque repas, au nettoyage du local de restauration ou de l'emplacement permettant de se restaurer et des équipements qui y sont installés (art. R 4228-24 CT). Cela vaut également quand la restauration ne se fait pas dans un local en tant que tel mais par exemple dans une tente, une remorque, une caravane... dès lors que ces lieux sont affectés à la restauration des travailleurs (CE, 6 mai 1996, n°146824).

## Outre la mise à disposition d'un local de restauration, que peut faire l'employeur ?

Plusieurs options sont ouvertes :

- mettre à la disposition des salariés une cantine ou un réfectoire ;
- favoriser l'accès à un restaurant inter-entreprises, dont la gestion est assurée en commun par les entreprises dont les salariés sont admis à déjeuner ;
- attribuer des titres-restaurant à ses salariés.

Petite précision : lorsque les salariés ont accès à un restaurant d'entreprise, l'employeur n'est pas tenu de leur attribuer de titres-restaurant (Cass. soc., 18 juillet 2000, n°98-40.402).

## Si l'employeur a recours aux tickets restaurants, peut-il s'exonérer de son obligation de mettre en place un local destiné à la restauration ?

Non, il ne le peut pas (CE, 11 décembre 1970, n°75398). L'administration a cependant admis certaines exceptions quand trois conditions se trouvent réunies : les difficultés matérielles d'installation d'un local, l'accord de tous les salariés et enfin l'existence à proximité d'un ou plusieurs restaurants acceptant les titres-restaurant.

## Pour les titres-restaurants, comment cela se passe-t-il ?

Le titre restaurant permet de pouvoir déjeuner à l'extérieur de l'entreprise, le prix du repas consommé étant pris en charge par le salarié et l'employeur. Malheureusement, l'instauration de titres-restaurant n'est pas obligatoire : c'est une simple faculté offerte à l'employeur. Pour plus de précisions voir le Vos droits « Vous acceptez les titres restaurants ? » (mai 2011). A ce jour, la part patronale exonérée est toujours limitée à 5,29€.

## Est-ce que le temps de restauration est considéré comme du temps de travail effectif ?

Ce temps, principalement destiné à la restauration, ne doit pas être considéré comme du temps de travail effectif, à moins qu'il ne remplisse les critères du travail effectif. Par exemple, un temps du repas a pu s'analyser comme un temps de travail effectif lorsque qu'en raison de la spécificité de leur travail (des fonctions de sécurité), les salariés, qui travaillaient en cycle continu, ne pouvaient s'éloigner de leur poste de travail et restaient à la disposition de l'employeur même pendant le temps des repas (Cass. soc., 10 mars 1998, n°95-43.003). A l'inverse, des interventions ponctuelles de sécurité ne disqualifient pas toujours le temps de pause. Ainsi, une pause ne perd pas son caractère lorsque, exceptionnellement, les salariés sont appelés à intervenir sur leur poste de travail, en particulier pour des motifs de sécurité (Cass. soc., 1er avril 2003, n°01-01.395).

## Durant le repas, est-il possible de consommer de l'alcool ?

De manière générale, aucune boisson alcoolisée autre que le vin, la bière, le cidre et le poiré n'est autorisée sur le lieu de travail (art. R 4228-20 du code du travail). De plus, il est interdit de laisser entrer ou séjourner dans les lieux de travail, des personnes en état d'ivresse (art. R 4228-21 du code du travail). Cependant, l'employeur ne peut interdire de manière générale et absolue la consommation d'alcool sur le lieu de travail, sauf cas très exceptionnels (situation particulière de danger ou de risque). Seule la consommation excessive est prohibée (CE, 12 novembre 2012, n°349365). Le règlement intérieur doit donc encadrer la consommation mais ne peut pas l'interdire de manière absolue. Par contre, des limitations strictes à la consommation sont toujours possibles, en raison d'impératif de sécurité dus à l'activité.

# Des métaux et des mots

*Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.*

## Le mot du mois

***Prime***

Pour un nombre croissant de services, on vous propose désormais le choix entre tarif de base et option *premium*. Comme le dit la sagesse populaire : c'est mieux, mais c'est plus cher ! Chez les spécialistes du marketing, le *premium* se situe entre la gamme courante et le luxe : c'est déjà une façon de se distinguer, en principe sans se ruiner. Si le mot est un emprunt relativement récent à l'anglais, il vient de plus loin, du latin, bien sûr : *praemium*, qui signifiait « prix », « récompense ».

L'option *premium* renvoie donc à la même étymologie que le complément de salaire qui permet éventuellement de se l'offrir, et qui joue un si grand rôle dans la revendication syndicale. Le plus connu est la *prime d'ancienneté*, tant il est admis qu'à niveau de qualification égale un salarié plus ancien, parce qu'il connaît mieux et l'entreprise et son poste, parce qu'il a eu le temps d'y développer un savoir-faire spécifique, apporte davantage. C'est aussi une manière de le fidéliser, contrepartie du fait que s'il partait il faudrait dépenser du temps et de l'argent pour former un successeur. En somme, celui qui affiche une certaine ancienneté dans la maison est un salarié *premium*, et doit donc être payé plus cher.

On connaît aussi la *prime de fin d'année*, ou encore la *prime de résultat*, lorsque le travail de tous a permis un bénéfice dont une partie est redistribuée.

Le mot a connu une extension de sens, à moins que ce n'en soit justement une réduction, car il cesse parfois de désigner cette forme d'encouragement, de gratification, pour se limiter à un simple remboursement de frais engagés en relation avec le travail accompli, telle la *prime de transport*, ou encore la *prime de panier*. À chacun de juger si elle permet de se véhiculer ou de s'alimenter en option *premium*.

**Mots croisés n° 518**

Horizontalement

A. Ses lentilles font grossir. B. Bouquet de pensées. En miettes. Lancé en dernier ressort. C. Il se consume souvent en remerciements. D. Placera en tête, équitablement ou non. E. Quartier de Londres. Parent d'outre-Atlantique. F. Le syndicat en est une. Pas toute une flopée, mais un peu. G. Lieu de délices. Nom arabe. H. Relatif à un boyau. I. Une voyelle qui se met en quatre. J. Éprouvera.

Verticalement

1. Il en connaît un rayon, et même davantage. 2. Préfixe. Pour les vrais cinéphiles. Venue au monde. 3. On en connaît des salées. 4. Ne sont donc plus à sec. 5. Oublie. La fin des folies. 6. A défaut d'avoir obtenu un fauteuil. 7. Consonne double. 8. Choquantes. Ce n'est donc pas un pro. 9. Fleuve. Ne laissa rien aux autres. 10. Assura l'authenticité.

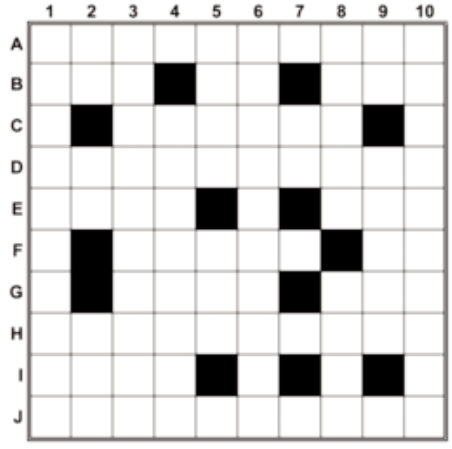

Solution du n° 517

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | A | N | A | T | O | R | I | U | M |
| A | B | D | O | M | I | N | A | L | E |
| M | E | ■ | U | N | E | ■ | M | E | C |
| A | C | O | T | E | S | ■ | B | M | A |
| R | E | ■ | I | ■ | ■ | J | E | A | N |
| I | D | E | E | ■ | O | U | ■ | S | I |
| T | A | N | N | E | U | R | S | ■ | S |
| A | I | ■ | S | ■ | R | E | N | O | M |
| I | R | E | ■ | O | D | R | ■ | N | E |
| N | E | G | O | C | I | A | N | T | S |

## Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | | | 6 | | | | | |
| | | | 1 | | 3 | 4 | 2 | |
| | 1 | | | | 8 | 6 | | 9 |
| 9 | | | | | | | | 2 |
| | | 3 | | 1 | | 9 | | |
| 7 | | | | | | | | 8 |
| 5 | | 8 | 3 | | | | 7 | |
| | 6 | 7 | 8 | | 2 | | | |
| | | | | | 7 | | | 4 |

Solution du n° 517

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 5 | 3 | 2 | 7 | 4 | 9 | 6 | 1 |
| 2 | 7 | 1 | 5 | 6 | 9 | 8 | 3 | 4 |
| 6 | 4 | 9 | 1 | 8 | 3 | 5 | 7 | 2 |
| 7 | 3 | 6 | 9 | 1 | 5 | 2 | 4 | 8 |
| 5 | 2 | 4 | 7 | 3 | 8 | 6 | 1 | 9 |
| 1 | 9 | 8 | 4 | 2 | 6 | 3 | 5 | 7 |
| 9 | 6 | 2 | 3 | 4 | 1 | 7 | 8 | 5 |
| 4 | 8 | 7 | 6 | 5 | 2 | 1 | 9 | 3 |
| 3 | 1 | 5 | 8 | 9 | 7 | 4 | 2 | 6 |

# Vous protéger
# C'est notre métier

IRP AUTO est le groupe de protection sociale des métiers de l'automobile, du cycle, du motocycle et activités annexes ou apparentées.

Il accompagne au quotidien les chefs d'entreprise et leurs salariés.

**Pour plus d'informations un numéro de téléphone spécial entreprises :**

**N°Indigo 0 820 225 224**

0,09 € TTC / MN

Depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de votre opérateur

**www.irp-auto.com**

- Retraite
- Prévoyance
- Santé
- Épargne
- Action sociale

IRP auto

La protection sociale
des services de l'automobile

Siège social : 39, avenue d'Iéna – CS 21687 – 75202 Paris Cedex 16 – **www.irp-auto.com**

## santé – prévoyance – épargne – retraite

Chaque salarié a droit au bénéfice d'une protection sociale performante. Malakoff Médéric le prouve chaque jour aux branches professionnelles qui lui font confiance. Nous leur proposons :

- un accompagnement personnalisé par une équipe dédiée,
- l'appui et la solidité financière du 1er groupe paritaire de protection sociale français,
- la garantie d'un dialogue social réussi.

Votre contact : **Martial VIDET** au 01 56 03 44 61 - mvidet@malakoffmederic.com

malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR